

République Française



Département de la Charente

Séance du Jeudi 29 Janvier 2026

Délibération n°20260129_04

Nombre de conseillers communautaires :

En exercice : **70**

Présents : 34

Suppléants : 2

Pouvoirs : 9

= **VOTANTS : 45**

- dont « pour » : 45

- dont « contre » : 0

- dont « abstention » : 0

Objet : SPORT/TOURISME : attribution d'une subvention au club de canoë-kayak de Mansle-les-Fontaines dans le cadre de la mise en place d'un parcours ludique « biodiversité » sur la Charente

Le jeudi 29 Janvier 2026, le conseil communautaire de la Communauté de Communes Cœur de Charente, convoqué le 23/01/2026, s'est réuni sous la présidence de Christian CROIZARD à la Salle Socioculturelle de Villejésus à AIGRE.

Présents : COMBAUD Renaud – FOURÉ Brigitte – CAILLAUD Nadia - GIRAUD-BERNARD Éric – CHAMPALOUX Didier – LIZOT Jackie – PERCHE Marie-Annick - AGUESSEAU Norbert – MAINGUET Martine – BLANCHON Alain – COYAUD Pierrick - KAUD Pascal – CAMY Bruno – RADOUX Loïc – GAGNAIRE Marie-Claire – LAMAZIERE Véronique – PAPILLAUD Sonia – CROIZARD Christian - BOIREAUD Philippe – THURU Marie-Danièle -MUGNIER Pierre-Hermann - BERTRAND Didier - PINGANAUD Paul - CLAVAUD Gérard – SEMON Laura - TEILLET Anne - MARCELIN Céline - FAURE Sigrid – DANEDE Laurent - BOUCHET Éric - ETIENNE Murielle - SOURY Christine - MAGNANT Jocelyne – GOYAUD Philippe.

Suppléants remplaçant un titulaire :

1-BERNARD Anne-Marie suppléante de BOIZUMAULT Sylvie

2-RAMEZI Christelle suppléante de PINEAU Francine

Pouvoirs :

1-BORNE Bernard pouvoir à KAUD Pascal

2-DE LUSTRAC Jean-Marc pouvoir à CAMY Bruno

3-TYSSANDIER Maguy pouvoir à LAMAZIERE V

4-LEMAIRE Marie-Claude pouvoir à CROIZARD Ch

5-TURLOT Françoise pouvoir à PINGANAUD Paul

6-LACROIX Aurélie pouvoir à ETIENNE Murielle

7-PINTUREAU Romain pouvoir à COYAUD Pierrick

8-SEVRIT Raymond pouvoir à DANEDE Laurent

9-MICHONNEAU Patrick pouvoir à GOYAUD Ph

Absents/excusés : GEOFFRION Olivier - COMBAUD Alain - BOUYSET Céline – LIOT Gérard – GUYON Jean-Guy
FLAUD Yves – POTEL Maryse - ROUMAGNE Magalie - MAHÉ Jacques – LASBUGUES Elisabeth - CHABAUTY James
ROULAUD Jean-Jacques - HENTRY Jimmy - CECCHIN Catherine – PERRON Michelle - CRINE Jean-Jacques -
CHAUSSEPIED Pierre – DURAND Jean-Louis - LAVERGNE Didier - JEUNE Karine - CHARRIAUD Sébastien –
VERGNAUD David – BOURABIER Jacques – CHAVOUET DOS-SANTOS Manuella – JÉROME Géraldine.

Secrétaire de séance : Renaud COMBAUD.

Objet : SPORT/TOURISME : attribution d'une subvention au club de canoë-kayak de Mansle-les-Fontaines dans le cadre de la mise en place d'un parcours ludique « biodiversité » sur la Charente

Vu la demande de soutien financier du club de canoë-kayak de Mansle-les-Fontaines dans le cadre d'un projet de parcours ludique sensibilisant le public à la connaissance des milieux aquatiques, à la fragilité de la « biodiversité » et à l'importance de la préserver pour l'équilibre des milieux naturels et des habitats faunistiques, floristiques et humains,

Vu l'avis du bureau communautaire en date du 08/12/2025,

Monsieur le Vice-Président en charge de l'économie, du tourisme et de l'agriculture rappelle à l'assemblée que le parcours de randonnée nautique sur la Charente entre Aunac-sur-Charente et Echoisy (Cellettes) est inscrit, depuis plusieurs années, au PDESI (plan départemental des sites et itinéraires de pleine nature).

En partenariat avec le PETR et le Département, l'intercommunalité avait en effet piloté l'aménagement et la sécurisation de ce parcours en y déployant une signalétique sur l'eau, en aménageant une glissière à Moutonneau et en dotant les clubs de canoë locaux de matériel (bateaux, pagaies, bidons étanche, gilets).

En novembre dernier, le club de canoë de Mansle-les-Fontaines a souhaité rencontrer les collectivités partenaires pour leur présenter un projet de parcours ludique sur l'eau.

Monsieur le Vice-Président expose,

Le projet :

- Projet de création PARCOURS CANOË LUDIQUE « biodiversité » sur la descente de canoë Mansle-Echoisy.
- Projet visant à faire une descente canoë avec l'apport de connaissance sur la biodiversité en partenariat avec la LPO (ligue pour la protection des oiseaux).
- Principe : Fiche avec une carte et des questions, remise au départ ; Sur le parcours il faut retrouver les réponses présentes sur les bouées avec un QR code à flasher pour plus d'infos.

Le budget prévisionnel de l'opération :

DEPENSES		RECETTES	
Prestation LPO	2 850€	Club Mansle	1 440€
Création contenus sonores	800€	Département	2 660€
Création graphique	400€	PETR (Contrat Région)	3 000€
Achat espace internet (sur site club)	1 000€	CdC Coeur de Charente	1 200€
Achats divers	2 400€	Mairie Mansle	950€
Valorisation temps bénévoles club	1 800€		
TOTAL	9 250€	TOTAL	9 250€

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à l'unanimité, décide :

- **D'APPROUVER** l'octroi d'une subvention maximum de 1200 € au profit du club de canoë de Mansle-les-Fontaines dans le cadre du projet précité ;
- **D'AUTORISER** Monsieur le Président ou son représentant, à signer tout acte en découlant.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Ont signé au registre des délibérations les membres présents.

Pour extrait conforme,
Le Président,
Christian CROIZARD

